

## Distinction entre « peu / peux / peut »

• « Peu » Il s'agit d'un adverbe invariable.

Astuce: On remplace par « pas beaucoup ».

 « Peux / Peut » : Il s'agit de la conjugaison du verbe pouvoir à la première et deuxième et troisième personne du présent de l'indicatif.
 Je peux – Tu peux – Il peut.

## Exemples:

Je voudrais un **peu** de pates ? On peut remplacer par « Je ne voudrais pas beaucoup de pates » (=> Attention à la négation <u>NE ... PAS</u>).

Il ne **peut** pas courir si vite?

Tu **peux** demander au professeur ?